



TEXTES : MASSIMO GRECO

PHOTO : DUPERREX-A

**CHAMBLON** La Commune a invité la population à une séance d'information dans un cadre moins formel que le Conseil général. Entre franche rigolade et moments de tension, la parole était libérée, et l'exercice réussi.

La séance n'a pas encore débuté, mais les chaises se font déjà rares dans la salle du Conseil général de Chamblon. C'est peu dire que la séance d'information organisée par la Commune a trouvé son public : une centaine de personnes font face à la Municipalité, désireuses de connaître les nouvelles de leur village.

D'entrée, le syndic Max Holzer clarifie le ton de la séance : l'idée est de parler librement, poser toutes les questions qui viennent, dans une ambiance spontanée. Et

de la spontanéité, il y a en aura ce lundi soir.

Les deux premiers points de l'ordre du jour se déroulent sans accroc. À la présentation des avancements dans le cadre du projet de la fermeture de l'hôpital de Chamblon, suit l'intervention de Théo Iliani, chargé de projet communautaire de Pro Senectute, qui invite l'audience à participer aux activités organisées pour les 55 ans en plus et à en proposer d'autres. « Enfin, pas du BMX non plus », sourit le jeune homme. La salle, composée majoritairement d'hommes et de femmes ayant dépassé la barre des 55 ans, feint l'offense et éclate de rire.

Après avoir copieusement applaudi les trois invités externes, c'était au tour de l'exécutif de présenter les projets qu'il porte. « Bon là, comme c'est la Municipalité qui parle, vous n'aurez pas besoin d'applaudir à la fin », lance Max Holzer, avant de passer la parole à son collègue Antonino Casimo

pour décrire le projet de d'implantation de six terrains de pétanque. Un point de l'ordre du jour qu'on pouvait imaginer peu susceptible de provoquer de vives réactions... et pourtant.

Après avoir présenté les six terrains que l'exécutif verrait bien derrière le refuge, aux côtés de la place de jeu, le ton monte. Une voix s'élève, et met en avant la présence d'un membre du club de pétanque « Chamboules » au sein de la Municipalité. Le syndic sort de ses gonds : « Je ne n'aime pas ce que vous dites là », prévient-il. Et la femme de répondre : « J'ai le droit de parler », peut-être en référence à l'incitation du syndic lui-même en début de séance. « Et moi j'ai le droit de vous répondre, au Conseil je ne l'aurais peut-être pas fait », relance Max Holzer. C'est Antonino Casimo l'élu membre du club de pétanques, qui met fin au débat : « Je suis membre, mais je n'ai jamais joué une partie. Je suis membre pour payer la coti-